



# **Stratégie relative aux données de 2023-2026 pour la fonction publique fédérale**

Publié : le 2023-04-17

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,  
représentée par le président du Conseil du Trésor 2023,

Publié par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada  
90 rue Elgin, Ottawa, Ontario, K1A 0R5, Canada

No de catalogue BT39-74/2023F-PDF  
ISBN : 978-0-660-48417-4

Ce document est disponible sur [Canada.ca](https://Canada.ca), le site Web du gouvernement du Canada.

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé  
pour désigner tant les hommes que les femmes.

Also available in English under the title: 2023–2026 Data Strategy for the Federal Public Service

# Stratégie relative aux données de 2023-2026 pour la fonction publique fédérale

---

## Dans cette page

- [Résumé](#)
- [Présentation](#)
- [Cadre](#)
- [Missions](#)
- [Mise en œuvre](#)
- [Conclusion](#)
- [Domaines de mission](#)
- [Annexes](#)

## Résumé

Les données constituent un élément important de la vie quotidienne, et elles s'avèrent essentielles si l'on souhaite fournir aux Canadiens les services et les informations dont ils ont besoin. Les pratiques exemplaires sur les données permettent au gouvernement d'élaborer des politiques plus robustes et mieux informées, ainsi que d'améliorer la prestation de programmes et de services efficaces, équitables et inclusifs, parmi de nombreux autres avantages.

La pandémie de la COVID-19 a mis en évidence l'importance de rendre les données de haute qualité facilement compréhensibles et accessibles. Elle a également accéléré le passage au travail, à l'apprentissage et à la mobilisation en ligne avec les pouvoirs publics. Pour répondre à l'évolution rapide des besoins des personnes et des entreprises à l'échelle du pays, les organisations gouvernementales ont collaboré pour créer et fournir rapidement de nouveaux services. Cela montre l'importance d'une base robuste en matière de données afin de permettre à la fonction publique d'améliorer son efficacité et sa réactivité.

Une Stratégie relative aux données claire et axée sur les résultats est nécessaire dans un gouvernement du 21<sup>e</sup> siècle. La fonction publique doit donner l'exemple en matière de gestion, de sécurité et d'utilisation des données que les Canadiens lui confient. Il est donc essentiel d'instaurer et de maintenir la confiance du public grâce à des pratiques transparentes en matière de données et à la protection de la vie privée conformément aux politiques et à la législation.

En 2018, la fonction publique a publié la Feuille de route de la Stratégie relative aux données pour la fonction publique fédérale. Cette Stratégie a servi de fil conducteur en établissant « les bases qui permettront au gouvernement du Canada de créer plus de valeur pour les Canadiens à partir des données qu'il détient », et a favorisé l'utilisation des données pour améliorer la façon dont le gouvernement interagit avec les gens, les entreprises, les organisations et d'autres partenaires.

Cinq ans plus tard, la Stratégie relative aux données de 2023-2026 (la Stratégie) fixe de nouvelles priorités, de nouveaux objectifs et de nouvelles attentes pour la fonction publique fédérale. La Stratégie :

- présente le paysage politique actuel en matière de données;
- décrit une vision stratégique à long terme;
- identifie les actions qui, au cours des trois prochaines années, permettront à la fonction publique de se rapprocher de cet objectif;
- met également en évidence des études de cas concrets qui démontrent la valeur pour les Canadiens d'une meilleure utilisation des données.

S'appuyant sur les progrès et les travaux existants à l'échelle de la fonction publique, la Stratégie relative aux données de 2023-2026 est organisée en quatre domaines de mission axés sur des possibilités concrètes, réalisables et à forte incidence :

- prendre en compte de manière proactive les **données dès la conception** à tous les stades des initiatives gouvernementales;
- gérer efficacement les **données pour la prise de décisions**;
- améliorer l'expérience de l'utilisateur et maintenir la confiance en **permettant des services basés sur les données** grâce à des données qui circulent en toute sécurité là où elles sont nécessaires;
- **habiliter la fonction publique** en lui donnant les talents et les outils dont elle a besoin.

La mise en œuvre de la Stratégie a de vastes implications pour les organisations fédérales. Pour ce faire, il sera nécessaire d'adopter une approche coordonnée entre les responsables de la mise en œuvre des politiques, des programmes et des services et les cadres supérieurs chargés de la gestion des données, comme les responsables des données des ministères.

Dans l'immédiat, les cadres supérieurs, y compris les sous-ministres, devraient prendre des mesures pour intégrer dès le départ les activités et identifier les besoins en matière de données dans les initiatives, éclairer leurs décisions à l'aide de données désagrégées et évaluer les compétences en matière de données dont ont besoin les gestionnaires et les équipes.

La publication de la Stratégie axée sur les résultats pour les Canadiens n'est qu'un début; la poursuite de la collaboration et de la mobilisation au sein de la fonction publique sera essentielle au succès. Au cours des trois prochaines années, les progrès seront mesurés afin de veiller à ce que la fonction publique continue à miser sur ce qui est important à l'évolution du paysage des données. Il s'agit notamment de s'adapter aux changements et de continuer à enrichir les connaissances à partir des données afin qu'elles puissent profiter davantage aux Canadiens et appuyer le bien public.

# Présentation

► Dans cette section

## Contexte

Les fonctionnaires élaborent et procèdent à la mise en œuvre de programmes et de services, et ils fournissent aux décideurs des conseils fondés sur des données probantes. Ces activités tiennent compte de la production, de l'utilisation et de la gestion de données. Alors que les nouvelles technologies reçoivent la vie et le travail des gens à travers le monde, le volume des données continue de croître de manière exponentielle. Pour le bien du public, ces données peuvent être utilisées par la fonction publique de façon responsable afin d'accomplir ce qui suit :

- être plus efficace et efficiente;
- mieux répondre aux questions sociales complexes;
- mieux diriger les services vers les personnes qui en ont besoin;
- aider les travailleurs à s'adapter à un marché du travail qui évolue.

La protection de la vie privée et l'utilisation éthique des données sont essentielles à la confiance du public. Une fonction publique capable de gérer, de protéger et d'utiliser efficacement les données est bien armée pour exploiter les possibilités au profit des Canadiens.

Des progrès significatifs ont été réalisés depuis la publication de la première feuille de route de la Stratégie relative aux données pour la fonction publique fédérale en 2018, y compris :

- la modification des politiques pangouvernementales;
- l'élaboration de stratégies ministérielles en matière de données;
- la nomination du premier dirigeant principal des données du Canada;
- la nomination de dirigeantes et dirigeants principaux des données dans de nombreuses organisations gouvernementales.

Chacune de ces étapes a contribué à transformer la manière dont la fonction publique fonctionne, prend des décisions et fournit des services. Des réseaux croissants au niveau de la direction et du personnel, ainsi que des efforts soutenus pour promouvoir l'alphabétisation des données, favorisent l'établissement d'une culture qui valorise les données et qui contribue à l'harmonisation d'approches en matière de gestion et d'utilisation des données. Dans l'ensemble, les progrès réalisés au cours des cinq dernières années ont jeté les bases de nouveaux changements.

## Portée

La Stratégie appuie les priorités pangouvernementales et vise à harmoniser et à façonner le paysage des initiatives fédérales, nationales et internationales liées au numérique et aux données (voir les annexes 2 et 3). Ce paysage comprend l'avancement de la transformation numérique au sein du gouvernement du Canada (GC) en complétant et en améliorant l'[Ambition numérique du Canada 2022](#) et en s'appuyant sur les fondements de la [Politique sur les services et le numérique](#).

La Stratégie s'appuie sur le thème de l'Ambition numérique « Services et programmes numériques axés sur les données », en mettant l'accent sur maximiser la valeur publique des données et des informations (priorité 2.1) et sur gérer et utiliser les données et l'information comme des biens stratégiques (priorité 2.3), tout en protégeant la vie privée et en faisant preuve de transparence. La Stratégie appuie également la prestation de services entièrement numérique en gérant un changement de culture à l'échelle du gouvernement (priorité 4.1) par l'entremise d'actions visant à jeter les bases d'une amélioration de l'alphabétisation des données à l'échelle du GC.

Il y a également en cours d'élaboration d'autres stratégies, adaptées afin d'appuyer des domaines de données en particulier – comme la santé et le climat – ou des domaines fonctionnels au sein du gouvernement, comme les ressources humaines (RH) et la gestion financière. De nombreuses initiatives gouvernementales, comme le Plan d'action sur les données désagrégées et le 5<sup>e</sup> Plan d'action national sur le gouvernement ouvert, sont menées en parallèle.

La fonction publique doit également relever d'autres défis complexes comme la classification des ressources humaines, les changements législatifs et l'acquisition d'infrastructures techniques à grande échelle. Bien qu'ils ne soient pas examinés en détail dans le cadre de la Stratégie, ils sont essentiels à l'utilisation des données par la fonction publique en tant qu'atouts stratégiques, et devront faire l'objet d'une surveillance afin d'en assurer l'harmonisation. L'annexe 2 fournit de plus amples renseignements sur la relation entre la Stratégie relative aux données et d'autres initiatives pangouvernementales.

### **Les données au service de l'équité et de l'inclusion**

La lutte contre les disparités entre les genres, le racisme et les obstacles systémiques nécessite des données pour comprendre les problèmes et mesurer les progrès ayant été réalisés afin de veiller à ce que ces écarts se combent au fil du temps.

Statistique Canada (StatCan) s'efforce d'assurer l'équité et l'inclusion dans les décisions qui affectent la population du Canada. Grâce au Plan d'action pour les données désagrégées annoncé dans le Budget de 2021, StatCan permettra la production des données qui s'avèrent nécessaires, tout en maintenant son engagement de protéger la vie privée des Canadiens et la confidentialité de leurs données. Ce travail permet de mieux comprendre les expériences vécues par certains groupes de population en particulier, comme les femmes, les peuples autochtones, les Canadiens racisés, les minorités visibles, les collectivités 2ELGBTQI+ et les Canadiens en situation de handicap, et de procéder à une analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus). Les données peuvent également être ventilées par niveau géographique ainsi que par population urbaine et rurale.

StatCan élabore actuellement des normes pangouvernementales afin de permettre l'adoption et l'appui de la collecte et de la désagrégation cohérentes des données, dans le but d'appuyer le bien public.

La Stratégie est le résultat d'une vaste consultation et d'une contribution des employés et des organisations de l'ensemble de la fonction publique fédérale. Elle vise à être largement applicable à tous les domaines, ministères et organismes, ainsi qu'à l'ensemble de la fonction publique. Elle concerne tous

les types de données utilisés dans la fonction publique. Ces données comprennent notamment des renseignements personnels qui doivent être gérés conformément aux politiques et à la législation fédérales afin de renforcer la confiance dans la fonction publique en tant que responsable des données.

On encourage les organisations fédérales à examiner la Stratégie renouvelée et à harmoniser leurs propres plans et stratégies, à améliorer leurs services et opérations internes et externes, et à contribuer aux efforts déployés à l'échelle du GC. Il sera également important d'assurer la coordination entre les organisations fédérales, le cas échéant, et de partager les pratiques exemplaires.

Le financement, les autorisations et l'acquisition des technologies numériques nécessaires à la réalisation des actions prévues dans le cadre de la présente Stratégie seront recherchés ou réaffectés, selon le cas, au niveau du projet ou du service.

### **Favoriser de meilleurs résultats en matière de santé pour les Canadiens : Stratégie pancanadienne de données sur la santé**

La Stratégie pancanadienne de données sur la santé crée un nouvel environnement propice à la création d'un système de données de santé de classe mondiale, permettant aux Canadiens d'exploiter les données de santé pour obtenir de meilleurs résultats en matière de santé.

S'appuyant sur les premières leçons tirées de la pandémie de la COVID-19, le GC, les provinces et les territoires ont commencé, à l'automne 2020, à élaborer conjointement la Stratégie visant à améliorer la collecte, l'accès, la protection, le partage et l'utilisation des données sur la santé au Canada. La Stratégie a été élaborée en concertation et en collaboration, sur la base des conseils d'un groupe consultatif d'experts externe.

Le GC a tenu compte des leçons tirées des précédentes tentatives de partage des données de santé. La Stratégie ne prévoit pas de grand système technologique ou de plateforme de partage de données pour l'ensemble du pays. La Stratégie devrait plutôt guider les améliorations de la gestion des données de santé dans quatre domaines : Confiance du public et alphabétisation des données, gouvernance, politiques en matière de données et interopérabilité.

### **Vision**

La Stratégie renforcera les résultats axés sur les données, en incitant la fonction publique fédérale à tenir compte des données dès la conception, à utiliser efficacement les données dans la prise de décisions, de même que lorsqu'on cherche à faciliter la prestation de services, et à se doter des talents et des outils nécessaires à cet effet.

La fonction publique de l'avenir doit être telle que les données soient intégrées de manière plus complète et plus transparente dans ses structures, ses opérations et sa prise de décisions, à l'instar de la gestion des ressources financières et humaines. Les données sont de véritables atouts stratégiques. La valeur stratégique des données est liée à la façon dont elles profitent à l'ensemble des personnes et des

entreprises desservies par le GC. Ces avantages sont décrits dans le cadre ci-dessous comme des résultats escomptés, et les exemples théoriques suivants (voir l'encadré ci-dessous) décrivent une vision future de la manière dont les données peuvent contribuer à atteindre chacun de ces résultats.

## **Vision d'avenir : Les données permettent d'obtenir de meilleurs résultats pour la population du Canada**

À l'avenir, les personnes et les organisations recevront les services gouvernementaux quand et comme elles le souhaitent. Les données rendent cet avenir possible parce qu'elles sont gérées et utilisées par le gouvernement pour le bien public, de manière à fournir des **services, des programmes et des politiques efficaces, équitables, éthiques et inclusifs**.

Lorsqu'une situation d'urgence survient, comme des inondations sans précédent, la réponse du gouvernement est étayée par une **prise de décisions fondée sur des données probantes**. Les données sont facilement accessibles et intégrées dans l'évaluation du problème et de la manière dont il affecte les ressources, l'économie, les infrastructures et, en fin de compte, les personnes et leurs collectivités. Ainsi, les personnes et les organisations reçoivent rapidement le soutien dont elles ont besoin, car le gouvernement peut réagir de manière coordonnée et opportune.

Les candidats à l'immigration au Canada savent où ils en sont dans le processus de demande parce que leurs propres informations sont mises à leur disposition de manière proactive et sécurisée. Les données permettent aux particuliers et aux entreprises du Canada d'identifier rapidement les programmes de dégrèvement fiscal auxquels ils ont droit et de s'y inscrire, et les demandes sont traitées de manière proactive, en temps réel et sans parti pris. La transparence et l'ouverture dans la manière dont le gouvernement fonctionne et utilise les données aident les gens à sentir qu'ils ont un **gouvernement fiable et responsable** qui peut leur apporter des résultats tout en protégeant leur vie privée.

Des données de qualité stimulent l'innovation et aident les gens à faire des choix éclairés sur des sujets importants. Le secteur privé et la société civile tirent une **plus grande valeur publique des données ouvertes du GC** en exploitant des données sur des sujets comme le logement, les transports et l'énergie pour développer des outils qui aident le public à prendre des décisions dans sa vie quotidienne en toute confiance.

On utilise les données désagrégées pour développer des programmes de compétences qui s'harmonisent stratégiquement avec les besoins locaux en matière d'emploi. Les incidences sur les groupes marginalisés sont mieux comprises et les programmes et services sont constamment améliorés parce que les données sont intégrées tout au long du cycle de vie d'un projet, de la planification à la mesure et à la communication des résultats.

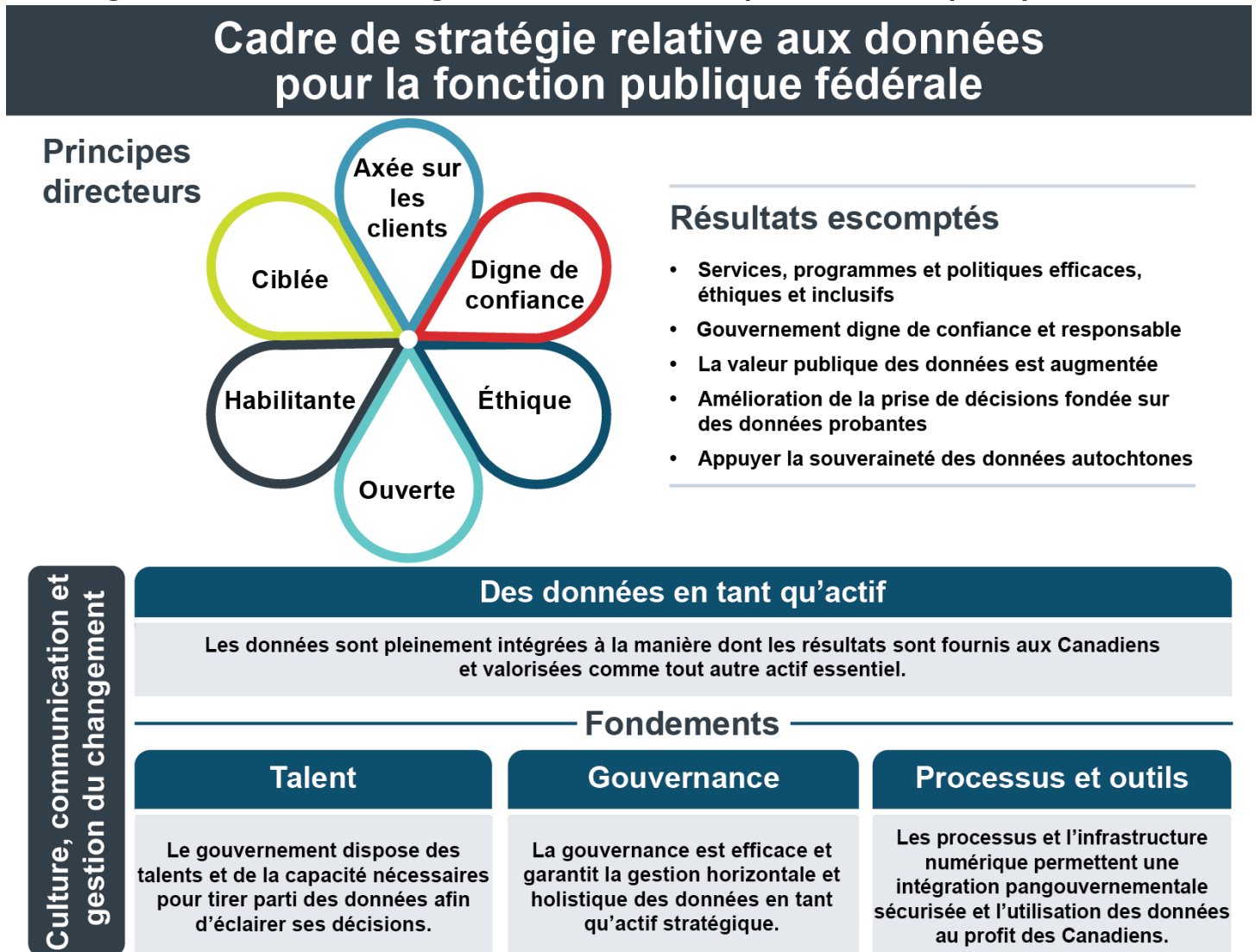
La **souveraineté des données autochtones** est un élément clé de l'autodétermination autochtone, qui appuie la conception efficace de programmes et de services par les peuples autochtones qui reflètent les besoins, les perspectives et les circonstances uniques de leurs communautés.



# Cadre

Le cadre de la Stratégie relative aux données est similaire à celui de la Stratégie initiale, avec des mises à jour pour refléter l'évolution au cours des cinq dernières années et pour accorder une plus grande attention aux objectifs. Les données en tant qu'actif couvrent les piliers fondamentaux que sont les talents, la gouvernance, les processus et les outils, grâce à une communication solide et à une gestion efficace du changement. Les principes directeurs reflètent des valeurs et des concepts fondamentaux.

Figure 1 : Cadre de la Stratégie relative aux données pour la fonction publique fédérale



► Figure 1 - version textuelle

## Soutien accordé à la souveraineté des données autochtones

Le soutien accordé à la souveraineté des données autochtones est une priorité du gouvernement qui contribue à l'autodétermination des peuples autochtones. Au cours des trois prochaines années, les travaux menés en collaboration avec les partenaires autochtones jetteront les bases d'une approche pangouvernementale visant à aider les Premières Nations, les Inuits et les Métis à concrétiser leurs visions respectives de la souveraineté en matière de données.

Les peuples autochtones reconnaissent et soulignent depuis longtemps l'importance des données, non seulement pour l'allocation équitable des ressources et la conception et la prestation de services efficaces, mais aussi en tant qu'élément clé de leur patrimoine culturel et moyen important de capturer et de partager leurs histoires collectives. La reconnaissance de l'importance du contrôle des Autochtones sur leurs propres données est souvent appelée « souveraineté des Autochtones en matière de données ».

La capacité des données est essentielle à la progression de la souveraineté des données. L'« Approche transformationnelle des données autochtones » est un engagement pluriannuel du gouvernement visant à aider les Premières Nations, les Inuits et les Métis à développer les capacités dont ils auront besoin pour collecter, gérer et utiliser leurs propres données dans l'intérêt de leurs peuples.

Au cours de la première phase (2022-2023 à 2024-2025), les Premières Nations mettront en place des équipes de champions des données qui s'engageront avec les détenteurs de droits à élaborer des plans et à établir le réseau de centres nationaux et régionaux de gouvernance de l'information dirigé par les Premières Nations envisagé dans la Stratégie de gouvernance des données des Premières Nations de 2020. Les Inuits et les Métis élaboreront leurs propres stratégies en matière de données, en identifiant leurs besoins à long terme en matière de données et de capacités de données, en fonction de leur histoire, de leurs priorités et de leurs perspectives propres.

## Missions

► Dans cette section

Bien que la fonction publique ait réalisé certains progrès, il reste encore du travail à faire pour améliorer l'utilisation et la gestion des données. Les quatre missions de la Stratégie ont été choisies pour concentrer les efforts sur des actions concrètes, réalisables au cours des trois prochaines années et présentant le plus grand potentiel de retour sur investissement. Ces missions et actions visent à positionner la fonction publique de manière à obtenir de meilleurs résultats pour les Canadiens.

De nombreuses actions s'appuient sur des travaux ayant été réalisés par des organisations et des groupes à l'échelle du gouvernement qui ont fait preuve de leadership, et qui ont réalisé d'importants progrès. La Stratégie peut accroître la visibilité et la portée de ces efforts en vue d'une utilisation plus vaste. D'autres actions proposent de nouvelles activités qui viennent compléter les travaux en cours ou cibler certains défis en particulier qui doivent être relevés pour ouvrir la voie à de futures améliorations.

Un grand nombre de missions et d'actions misent sur les premières étapes nécessaires pour entraîner un changement coordonné à l'échelle de la fonction publique. Les actions sont à différents stades de développement et les processus de consultation, de gouvernance et de développement seront entrepris de manière appropriée dans le cadre de chaque initiative au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Ce travail nécessitera une collaboration et une contribution de l'ensemble de la fonction publique et ne sera

couronné de succès que si tous les ministères et organismes harmonisent et intègrent l'orientation et les résultats escomptés des domaines de mission dans leurs propres pratiques. Le plan de mise en œuvre qui suivra la Stratégie contiendra de plus amples détails sur les responsabilités des ministères.

## Résumé

Ces quatre missions montrent le travail sur lequel on misera au fil des trois prochaines années (2023-2026) :

### Aperçu des missions

Données dès la conception	Données pour la prise de décisions	Permettre la prestation de services basés sur les données	Habiller la fonction publique
<p><b>Les besoins en matière de données sont pris en compte de manière proactive lors de la conception des initiatives.</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Clarifier les responsabilités liées au leadership en matière de données au sein des organisations du gouvernement du Canada et entre elles.</li> <li>Intégrer la planification des activités liées aux données dans l'élaboration, la prestation, le suivi et l'évaluation des politiques, des programmes et des services.</li> <li>Définir clairement les attentes de la part des organismes centraux en ce qui concerne l'allocation appropriée des ressources pour les besoins en données et pour leur exploitation dans le cadre de l'élaboration des programmes, des politiques et des services.</li> </ol>	<p><b>Les données sont gérées de manière à être intégrées efficacement dans l'analyse afin de fournir des informations pertinentes.</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Établir un modèle d'intendance des données pour la gestion des données et des normes à l'échelle du gouvernement fédéral.</li> <li>Définir les attentes et mettre en œuvre des pratiques communes.</li> <li>Transformer les données en informations.</li> </ol>	<p><b>Les données circulent en toute sécurité là où elles sont nécessaires pour améliorer l'expérience de l'utilisateur tout en maintenant sa confiance.</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Favoriser la conception des services, les améliorations itératives des services, l'amélioration de l'expérience utilisateur et de meilleurs résultats grâce à des flux de données efficaces.</li> <li>Donner la priorité à un flux de données ouvert et responsable afin d'améliorer les services aux Canadiens.</li> <li>Définir des attentes claires en matière d'intendance responsable, transparente et éthique des données afin de maintenir la confiance.</li> <li>Promouvoir une approche pangouvernementale à la gestion et au partage des données autochtones.</li> </ol>	<p><b>Les équipes possèdent les moyens et sont appuyées pour intégrer efficacement les talents et les outils dont elles ont besoin.</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir et améliorer les carrières liées aux données dans la fonction publique.</li> <li>Fournir des occasions d'améliorer les compétences en matière de données de tous les fonctionnaires.</li> <li>Veiller à ce que les fonctionnaires disposent des outils appropriés afin d'appuyer leur travail.</li> </ol>

Les domaines de mission et les actions qui en découlent sont au cœur de la Stratégie. Ils sont présentés dans la section « Domaines de mission, Stratégie relative aux données de 2023-2026 » et résumés dans un format « en un coup d’œil », à l’annexe 1.

## Mise en œuvre

► Dans cette section

### Approche

Afin de mettre en œuvre les actions décrites dans la Stratégie et de responsabiliser la fonction publique fédérale, un plan de mise en œuvre détaillé avec des résultats clairs sera publié à la fin du printemps 2023. Ce plan comprendra des calendriers, des étapes, des indicateurs de rendement clés et une approche de communication. Les communications permettront de faire connaître les travaux en cours, de faciliter la coordination entre les initiatives et de fournir aux intervenants les informations et les outils nécessaires pour mener à bien les tâches à accomplir. Les efforts de communication appuieront également la gestion du changement à long terme à l’échelle de la fonction publique fédérale.

Pour réussir à coordonner ce travail, il est nécessaire de disposer d’une capacité particulière afin d’appuyer l’établissement de rapports, assurer la coordination à l’échelle de la fonction publique et permettre la mise en œuvre des missions et des actions. La mise en œuvre des actions s’appuiera sur les autorités existantes, par exemple par l’entremise des responsabilités prescrites dans la Politique sur les services et le numérique. Les mécanismes de responsabilisation de la fonction publique comprendront une structure de gouvernance solide appuyée par des organismes de haut niveau, un suivi trimestriel et des mises à jour sur l’état d’avancement des travaux, ainsi qu’un rapport d’avancement annuel préparé par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT). Cette approche est similaire à celle d’autres pays, où des mises à jour sur les étapes clés et les résultats attendus sont communiquées par l’entremise de rapports annuels du gouvernement ou de plans d’action.

### Attentes envers les organisations fédérales

Les organisations fédérales devraient examiner la Stratégie et chercher des possibilités d’harmonisation lors de la mise à jour de leurs stratégies organisationnelles. La Stratégie reconnaît que les organisations et les domaines de données au sein du gouvernement sont très différents les uns des autres, qu’ils détiennent des données plus ou moins étendues et plus ou moins profondes et qu’ils sont tous à des stades différents de maturité en matière de données. En tant que telles, les priorités et la mise en œuvre varieront nécessairement d’une organisation à l’autre, tout comme leur capacité à participer à l’avancement d’initiatives précises. La possibilité de participer à un niveau plus détaillé sera étudiée avec les organisations lors de l’élaboration du plan de mise en œuvre.

Cela dit, il existe des domaines communs et immédiatement exploitables auxquels toutes les organisations devraient donner la priorité :

- Intégrer les activités et les besoins en matière de données dès le début des initiatives, y compris le fait de refléter les besoins en ressources de données dans les présentations au Conseil du Trésor et les mémoires au Cabinet.
- S'efforcer de désagréger les données au niveau le plus bas possible pour permettre l'amélioration des services tout en respectant les exigences en matière de protection de la vie privée et de sécurité des données.
- Identifier les obstacles précis qui limitent la capacité à partager les données.
- Améliorer la gestion et la gouvernance des données relatives aux populations autochtones.
- Garantir l'accès aux outils de données pour les spécialistes des données et tous les fonctionnaires.
- Évaluer les besoins en compétences des fonctionnaires en matière de données et intégrer les données dans les plans de formation des RH.

Les ministères et les organismes doivent se préparer à s'harmoniser avec les orientations pangouvernementales en matière de mise en œuvre :

- des approches communes en matière de données par l'entremise de modèles d'intendance dans des domaines opérationnels comme les RH;
- des normes relatives aux données communes à l'échelle du GC.

## Conclusion

Au cours des trois prochaines années, la mise en œuvre de la Stratégie et les actions prévues dans chacun des quatre domaines de mission contribueront à faire progresser la maturité du GC en tant qu'organisation axée sur les données. Les actions sont réalisables dans ce délai et fourniront le meilleur retour sur investissement en termes de temps et d'efforts en montrant des incidences immédiates ou en construisant les éléments fondamentaux nécessaires à l'échelle de la fonction publique fédérale afin d'appuyer les efforts futurs.

Bien que le GC ait réalisé des progrès dans la gestion des données et des efforts qu'il déploie dans le domaine du numérique au cours des dernières années, l'intégration des données et de la technologie pour moderniser les services dans d'autres domaines de la vie des Canadiens a progressé encore plus rapidement. Une nouvelle énergie est nécessaire dans tous les ministères et organismes fédéraux, en étroite collaboration avec les peuples autochtones, les autres niveaux de gouvernement et les partenaires internationaux, pour servir les Canadiens de manière crédible et en préservant la confiance. Les progrès seront mesurés au cours des trois prochaines années et feront l'objet d'un rapport ouvert et transparent, en vue d'ajuster la Stratégie en 2026 pour garantir la poursuite et l'accélération des progrès au service des Canadiens en tant que fonction publique fédérale moderne et tournée vers l'avenir.

## Domaines de mission : Stratégie relative aux données de 2023-2026

► Dans cette section

Ces missions visent à permettre à la fonction publique fédérale de se servir des données de façon responsable afin d'améliorer les résultats pour les Canadiens et les autres personnes desservies par le gouvernement. Pour les quatre missions, les grands domaines d'action sont indiqués en gras et sont appuyés par des actions concrètes plus détaillées. Chaque action concrète est suivie du pilier du cadre (Gouvernance, Processus et outils, Talent) qu'elle appuie. Le terme « ministères » utilisé tout au long des missions comprend les ministères et organismes fédéraux.

## **Mission 1 : Données dès la conception**

La prestation de services ou l'aide aux personnes en cas de crise nécessite un écosystème de données bien établi, de sorte que la fonction publique fédérale puisse utiliser les données de manière stratégique tout en veillant à ce que les données et la vie privée soient protégées de manière appropriée. Le fait de disposer de la bonne information au bon moment est un défi important pour de nombreuses initiatives. Ce problème est souvent dû à une planification insuffisante des besoins en données dès le départ. Qu'il s'agisse de concevoir, de faire évoluer ou d'adapter un programme, une politique ou un service, la planification des besoins en matière de données dès le départ et l'intégration des données tout au long de l'initiative permettront d'assurer un suivi, de mener une évaluation, d'établir des rapports et d'apporter des améliorations en temps voulu pour obtenir de meilleurs résultats. Il existe trois domaines d'action pour améliorer la prise en compte proactive des données.

### **1.1 Clarifier les responsabilités liées au leadership en matière de données au sein des organisations du gouvernement du Canada et entre elles.**

Des responsabilités claires en matière de données se traduisent par des avantages accrus pour les gens qui se trouvent au Canada. Cela n'est pas seulement dû à l'amélioration des services, des programmes et des politiques en fonction des données, mais aussi à la confiance qui s'instaure grâce à une protection et une gestion appropriées des données. Ces dernières années ont été marquées par des changements importants dans les rôles et les responsabilités à l'échelle du paysage du GC. De nombreuses organisations fédérales disposent désormais de dirigeantes et dirigeants principaux des données (DPD) ou de gens qui exercent des fonctions semblables. Le premier dirigeant principal des données du Canada a été nommé pour fournir un point central pour le leadership du gouvernement sur la gestion, la gouvernance et l'intégration des données et de l'information.

Bien que la Politique sur les services et le numérique ait formalisé certains rôles et responsabilités en matière de données, elle est entrée en vigueur en 2020, alors que le rôle de DPD était encore en train d'émerger. Il reste nécessaire de définir plus clairement le rôle et les responsabilités des cadres en matière de données, non seulement pour les DPD, mais aussi pour tous les cadres responsables des données.

**La fonction publique définira clairement les responsabilités en matière de données dans la planification et les processus afin de veiller à ce que les personnes ayant des responsabilités en matière de données contribuent aux programmes, aux politiques et aux services lors de leur mise en place et de leur gestion.**

- a. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) élaborera des orientations sur les rôles et les responsabilités des cadres ayant des responsabilités en matière de données (*gouvernance*).

- b. Le SCT entreprendra un examen des responsabilités en matière de données dans l'ensemble des politiques du Conseil du Trésor (*gouvernance*).
- c. Le SCT précisera les rôles et les responsabilités, ainsi que les liens entre les organismes et les activités existants en matière de données (*gouvernance*).

## **1.2 Intégrer la planification des activités liées aux données dans l'élaboration, la prestation, le suivi et l'évaluation des politiques, des programmes et des services.**

Pour offrir à la population du Canada des programmes, des politiques et des services gouvernementaux adaptés et fondés sur des données, les besoins en données doivent être pris en compte tout au long du cycle de vie des initiatives, de l'élaboration à l'évaluation, en passant par la mise en œuvre. Afin d'y parvenir, il faut comprendre comment les données peuvent être utilisées à des fins multiples, notamment en tenant compte des exigences en matière de données désagrégées, comme pour l'analyse comparative entre les sexes plus. Les DPD sont en train de jeter les bases afin de veiller à ce que les besoins en matière de données soient pris en compte dès le début du cycle de vie d'une initiative, et afin de veiller à ce qu'ils soient constamment impliqués suffisamment tôt dans ce cycle de vie pour fournir des conseils. Il est impératif de combler le fossé entre les experts en données et ceux qui élaborent et mettent en œuvre des politiques, des services, des recherches, des projets et des initiatives.

### **Appuyer les Canadiens avec de meilleures données dès la conception**

Afin d'améliorer la production de données et d'appuyer la prise de décisions fondée sur des preuves tout en protégeant la vie privée, l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) met en place une mesure de gouvernance, ou « cadre de données », à l'appui des priorités en matière de sécurité nationale et de sécurité publique. L'objectif de cette mesure de gouvernance est de veiller à ce que les besoins en matière de données et d'analyse soient pris en compte dès le début de tous les processus de planification des investissements.

Le cadre de données est une série de questions visant à clarifier les besoins en matière de données et d'analyse des nouveaux investissements et à garantir une planification et un financement appropriés.

Étant donné que les considérations relatives aux données et à l'analyse sont communes à toutes les organisations du GC, le cadre de données et sa méthodologie de mise en œuvre peuvent être réutilisés et étendus à l'ensemble de la fonction publique fédérale.

## **La fonction publique intégrera des questions et des critères liés aux données dans l'élaboration de politiques, de programmes et de services.**

- a. Les organismes centraux fourniront des orientations aux décideurs sur la comptabilisation, la planification et l'affectation des données tout au long du cycle de vie d'une initiative, depuis la conception des programmes, des services et des politiques jusqu'à la prestation et la fin de vie (*gouvernance*).
- b. Le SCT coordonnera l'élaboration d'une formation visant à sensibiliser et à familiariser les équipes responsables de l'élaboration et de la prestation de politiques, de programmes ou de services à la

planification des données dès le début des initiatives (*talent*).

- c. Les ministères mettront en œuvre des cadres et des processus afin de veiller à ce que les données soient prises en compte dès le début des initiatives (*processus et outils*).

### **1.3 Définir clairement les attentes de la part des organismes centraux en ce qui concerne l'allocation appropriée des ressources pour les besoins en données et pour leur exploitation dans le cadre de l'élaboration des programmes, des politiques et des services.**

Une planification insuffisante des données tout au long du cycle de vie des initiatives a constitué un obstacle à l'exploitation du plein potentiel des données dans la prise de décisions sur des sujets pertinents pour la population du Canada. Les données doivent être disponibles au niveau de détail approprié et leur utilité potentielle pour d'autres initiatives doit être prise en compte. Des améliorations ont été apportées aux processus existants, comme la collecte et le suivi des données pour la mesure du rendement, et les travaux progressent pour évaluer les implications des ressources en données dans les initiatives. Toutefois, la planification des données tout au long du cycle de vie d'une initiative, qui est essentielle pour l'allocation des ressources, présente encore des lacunes.

#### **La fonction publique intégrera les considérations relatives aux données dans les processus de prise de décisions concernant le financement, les autorités et la planification.**

- a. Les organismes centraux renforceront la fonction de remise en question liée aux données et demanderont aux ministères de mieux prendre en compte les données dans les mémoires au Cabinet et les présentations au Conseil du Trésor (*processus et outils*).
- b. Les organismes centraux fourniront des orientations sur le renforcement de la prise en compte des données, telles que l'identification des activités liées aux données qui sont nécessaires tout au long du cycle de vie d'une initiative, afin d'éclairer l'allocation appropriée des ressources (*processus et outils*).
- c. Les ministères mettront en place un cadre pour la prise en compte proactive des activités liées aux données dans les mémoires au Cabinet et les présentations au Conseil du Trésor, en fonction des orientations fournies (*processus et outils*).

#### **Assurer la disponibilité des données pour la prise de décisions**

La prise en compte des besoins en données et des coûts à long terme et permanents dans les initiatives gouvernementales permet d'obtenir de meilleurs résultats pour la population du Canada. Composé d'experts, un nouveau groupe de travail fédéral vise à relever le défi de l'évaluation des implications financières des activités liées aux données dans les initiatives en réutilisant et en développant les outils existants.

Le cadre d'évaluation des coûts du travail lié aux données est un exemple évolutif élaboré par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Cet outil facilite les demandes de ressources en fournissant un niveau d'effort estimé réaliste et justifiable (coûts salariaux et non salariaux) nécessaire pour gouverner, développer, rapporter et partager les données. Le cadre garantit que des ressources appropriées peuvent être consacrées au travail requis pour que les données servent d'élément fondamental à l'appui de services, de programmes et de politiques efficaces.



## Mission 2 : Données pour la prise de décisions

Qu'il s'agisse de prévoir les effets du changement climatique pour aider les gouvernements à appuyer les agriculteurs de manière proactive, ou d'analyser les besoins uniques en matière de logement à travers le pays pour décider où de nouveaux logements sont nécessaires, la fonction publique a besoin de données de haute qualité auxquelles elle peut se fier.

Pour mesurer ce qui compte pour la population canadienne, appuyer la prise de décisions et stimuler l'innovation, il faut une base solide pour libérer tout le potentiel des données détenues par le gouvernement. Il existe trois domaines d'action pour améliorer l'utilisation des données dans la prise de décisions.

### **Normes relatives aux données : La clé à l'amélioration de l'établissement de rapports**

Les Comptes publics du Canada sont un exemple de la valeur d'un cadre de données mature et d'un ensemble de normes utilisées pour créer des données fiables et de haute qualité. Les Comptes publics du Canada rendent compte des opérations financières du gouvernement sur la base des données financières consolidées détenues par le Receveur général. Les données cumulées sont basées sur les données des ministères.

Les Comptes publics du Canada ont un historique de 24 ans d'opinions d'audit non modifiées, ce qui est confirmé par les systèmes, processus et procédures requis qui garantissent que les bonnes données sont collectées, combinées et présentées conformément aux politiques gouvernementales. Il incombe à chaque ministère d'appliquer des normes comptables communes et de rapprocher ses opérations de celles figurant dans le plan comptable général.

### **2.1 Établir un modèle d'intendance des données pour la gestion des données et des normes à l'échelle du gouvernement fédéral.**

Pour optimiser l'utilisation des données dans la prise de décisions sur les questions qui intéressent les Canadiens, les données doivent être gérées avec des responsabilités claires, des processus et des normes communes afin d'appuyer la cohérence, la qualité et le partage à l'échelle du gouvernement. À mesure que les organisations et les domaines du GC élaborent des stratégies et des normes pour répondre à leurs besoins particuliers, la mise en œuvre d'une approche pangouvernementale à l'intendance et à la normalisation des données peut permettre de mieux comprendre, de mieux appuyer les priorités du gouvernement, de réduire la duplication des données, de favoriser l'interopérabilité et d'accroître l'efficacité opérationnelle.

**La fonction publique définira les domaines de données qui sont les mieux gérés au sein du gouvernement fédéral et créera les structures et les processus permettant d'exercer une intendance efficace de ces domaines.**

- a. Le SCT élaborera et collaborera avec les ministères pour mettre en œuvre un protocole identifiant et désignant les responsables des données de domaine à l'échelle de la fonction publique, avec des

- responsabilités claires en matière d’approbation et d’intendance (*gouvernance*).
- b. Le SCT coordonnera avec les ministères la mise à l’essai des modèles d’intendance avec des cas d’utilisation concrets, et explorera la mise en œuvre d’approches communes aux données dans les domaines opérationnels internes (*gouvernance*).
  - c. Le SCT, avec le soutien des Services aux Autochtones Canada (SAC), fera progresser l’élaboration de normes gouvernementales sur l’interopérabilité des données qui permettront aux peuples autochtones de récupérer leurs noms traditionnels, conformément à l’appel à l’action n° 17 de la Commission de vérité et réconciliation (*gouvernance*).

## **2.2 Définir les attentes et mettre en œuvre des pratiques communes.**

La gestion efficace des données permet de les retrouver, d’y accéder, de les intégrer et de les (ré)utiliser de manière appropriée. Il sera essentiel d’assurer une qualité continue des données et un niveau approprié de détails désagrégés afin que les décisions fondées sur les données soient représentatives de la diversité des personnes, des lieux et des entreprises desservis par le gouvernement. Divers outils, orientations et cadres visant à promouvoir l’adoption de normes qui ont été élaborés dans l’ensemble du gouvernement sont prêts à être mis à l’essai et développés en vue d’une adoption à l’échelle du gouvernement. Une communication claire des attentes contribuera à sensibiliser à la valeur de la normalisation, à permettre l’utilisation de normes communes à l’échelle du GC et à renforcer la capacité du gouvernement fédéral à prendre des décisions éclairées en utilisant des données désagrégées d’une manière légale et éthique.

**La fonction publique définira les attentes en matière de pratiques exemplaires et établira des normes communes en matière de données à l’échelle du GC.**

### **Établir davantage de liens avec les données relatives aux ressources humaines**

De meilleures données permettent une meilleure compréhension, ce qui favorise une meilleure prise de décisions et une plus grande efficacité. Le Bureau de la dirigeante principale des ressources humaines (BDPRH) du SCT a développé son modèle de données afin d’améliorer la gestion des données relatives aux ressources humaines. En créant de nouvelles connexions entre les organisations et en améliorant la facilité d’utilisation des données RH, cette initiative a été utilisée pour mettre en évidence la valeur des données sur les effectifs, définir l’intendance des données RH à l’échelle du gouvernement et d’informer le développement de capacités centrales pour les employés, telles que le formulaire d’auto-identification des employés.

- a. Le SCT définira les attentes et travaillera avec StatCan et d’autres pour permettre l’utilisation de normes communes par l’entremise de l’élaboration d’une liste évolutive de normes pour l’adoption à l’échelle du GC et la mise à l’échelle des données de référence en tant que service de StatCan (*gouvernance/processus et outils*).
- b. Le SCT définira les attentes et collaborera avec StatCan et d’autres pour permettre la découverte, l’intégration et la réutilisation des données en examinant et en élaborant des instruments de politiques en matière de gestion de l’information et de données comme la norme du Conseil du Trésor sur les

métadonnées, en élaborant un outil d'évaluation des principes FAIR (faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables) et en fournissant des orientations sur l'évaluation des données existantes en vue de leur réutilisation (*gouvernance/processus et outils*).

- c. Le SCT et StatCan officialiseront et travailleront avec les ministères sur les orientations visant à appuyer la mise en œuvre du cadre de la qualité des données du GC récemment élaboré (*gouvernance*).
- d. Les ministères amélioreront les pratiques d'intendance et de réutilisation des données, notamment en adoptant des normes et des cadres communs et en s'appuyant sur des orientations (*processus et outils*).

### **2.3 Transformer les données en informations.**

Pour prendre les meilleures décisions pour la population canadienne sur la base d'une analyse approfondie, la fonction publique fédérale doit être en mesure d'intégrer les données détenues par l'ensemble du gouvernement. Alors que la fonction publique fédérale travaille continuellement au sein des ministères pour mettre en œuvre des initiatives qui ont une incidence sur la population du Canada, les décideurs doivent avoir accès à une analyse holistique. Des outils modernes sont indispensables pour permettre l'utilisation des données et les rassembler de manière responsable. Bien que les organisations et les domaines fédéraux aient exploré des solutions pour permettre la gestion, l'accès et l'analyse des données, il n'existe pas d'approches et d'orientations à l'échelle du GC en ce qui concerne ces outils.

#### **Partage de données entre les ministères pour la prise de décisions**

Pour prendre les meilleures décisions sur des questions complexes ayant une incidence sur la population du Canada, il faut prendre en compte des données provenant de nombreuses sources. L'accès direct aux données entre les ministères nous permet de connaître les données détenues par les autres ministères et peut contribuer à la prise de décisions à l'échelle du gouvernement. Avec son initiative de partage interministériel des données, Pêches et Océans Canada a pu démontrer qu'un accès direct et sécurisé à son catalogue de données par d'autres organisations fédérales ouvrait la voie à de nouvelles possibilités de collaboration.

Cette solution rentable réduit les doublons et utilise les normes des services Web et l'infrastructure de données existante. Les considérations relatives à la sécurité et à la vie privée sont intégrées par défaut. La solution s'est avérée être un moyen réalisable de partager des données, qui pourrait être étendu à l'ensemble du gouvernement fédéral afin de réaliser des priorités telles que l'ouverture du gouvernement, l'ouverture des données et l'Ambition numérique du Canada.

**La fonction publique développera des solutions d'intégration de données et des infrastructures telles que des carrefours de données afin de mettre à disposition des données intégrées de haute qualité pour l'exploration, l'utilisation et la prise de décisions.**

- a. Le Bureau du Conseil privé (BCP) et le SCT collaboreront avec les ministères pour renforcer la connaissance des données en élaborant des orientations sur la manière d'intégrer les données dans

- les séances d'information pour les cadres supérieurs pour une prise de décisions efficace (*talent*).
- b. Le SCT réunira les ministères pour étudier l'extension de solutions telles que les carrefours de données qui mettent à disposition des données intégrées de haute qualité pour l'exploration, l'utilisation et la prise de décisions (*processus et outils*).
  - c. StatCan élaborera des lignes directrices sur la création de carrefours de données qui évolueront vers des orientations plus formelles dans l'ensemble des politiques du Conseil du Trésor (*processus et outils*).

## Renforcer la confiance des Canadiens dans les données

Les Canadiens comptent sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pour prendre des décisions éclairées sur les produits alimentaires, animaux et végétaux par l'entremise de données de qualité. La qualité des données crée la confiance de ceux qui les utilisent et l'ACIA cherche à créer cette confiance dans le cadre de son inventaire des actifs de données (IAD) – un catalogue en libre-service des jeux de données de l'Agence. L'IAD intègre à la fois la liste de contrôle du gouvernement ouvert et le cadre de qualité des données de l'ACIA, un cadre qui s'harmonise avec son équivalent du GC, qui facilite le partage et la réutilisation des données et qui renforce la confiance dans les données.

Les informations recueillies dans le cadre de ce travail alimentent un tableau de bord de l'ACIA qui attribue des notes sur la qualité, la valeur, la disponibilité et l'admissibilité au gouvernement ouvert à chaque jeu de données de l'Agence dans le portefeuille. Cela permet à l'ACIA d'identifier les données à rendre publiques, de mesurer le rendement des données et d'améliorer l'intendance qui appuie les programmes et les fonctions de l'organisation.

### Mission 3 : Permettre la prestation de services basés sur les données

Qu'il s'agisse de partager avec les provinces des informations sur les événements majeurs de la vie, de coordonner la réglementation du secteur des transports ou d'aider les nouveaux immigrants au Canada, le partage et l'utilisation responsables, éthiques et transparents des données sont essentiels pour permettre la prestation de meilleurs services à la population du Canada.

Pour adapter les programmes, les politiques et les services aux besoins des différents groupes de population et cibler les prestations sur ceux qui en ont le plus besoin, diverses données sont nécessaires pour comprendre les possibilités d'amélioration, ainsi que l'incidence économique et sociale. Les données étant de plus en plus utilisées par la fonction publique fédérale, des pratiques transparentes et la protection de la vie privée sont essentielles pour instaurer la confiance et améliorer les résultats. Il existe quatre domaines d'action pour mieux utiliser les données afin d'améliorer les services.

#### 3.1 Favoriser la conception des services, les améliorations itératives des services, l'amélioration de l'expérience utilisateur et de meilleurs résultats grâce à des flux de données efficaces.

Les normes relatives au numérique du GC, la Politique sur les services et le numérique et la Politique sur les résultats contribuent à faire progresser les services centrés sur le client et fondés sur les données. Toutefois, pour améliorer les services en fonction des besoins de la population canadienne, il est

nécessaire d'améliorer les données sur la santé de ces services et la manière dont ces données sont reliées. Les services qui intègrent les flux de données intégrés et l'examen analytique associé dans la gestion et l'amélioration des services font leur apparition, bien qu'ils ne soient pas encore très répandus.

**La fonction publique créera des flux de données sécurisés de haute qualité qui fourniront des données au niveau le plus bas de désagrégation approprié pour permettre une meilleure compréhension des clients, afin d'améliorer et d'adapter les services, les politiques et les programmes.**

- a. Les ministères veilleront à ce qu'ils disposent des capacités en données et en analyse appropriées afin d'appuyer l'amélioration des services, y compris la gestion du rendement des services et la communication des résultats (*talent*).
- b. Le SCT définira les attentes et les ministères veilleront à ce que les données soient adéquatement désagrégées, afin de permettre une meilleure compréhension des clients pour améliorer et adapter les services, les politiques et les programmes en veillant à ce qu'ils répondent à leurs besoins tout en respectant la qualité, la vie privée et la confidentialité (*processus et outils*).
- c. Le SCT définira les attentes et les ministères mettront en œuvre des flux de données qui informent de manière proactive la gestion du rendement des services en s'appuyant sur la rétroaction des utilisateurs, le suivi opérationnel et les données visant l'établissement de rapports (*processus et outils*).
- d. Le SCT travaillera avec les ministères pour identifier les pratiques exemplaires et les solutions techniques et infrastructures communes qui peuvent permettre un accès et un échange sécurisés des données (*processus et outils*).

### **3.2 Donner la priorité à un flux de données ouvert et responsable afin d'améliorer les services aux Canadiens.**

La réponse du gouvernement à la pandémie de la COVID-19 a démontré que des flux de données sécurisés et ouverts entre les partenaires sont essentiels à la prestation de services, mais peuvent être difficiles à mettre en œuvre. La capacité d'intendance des ministères, l'aversion culturelle pour le risque, les défis réels ou perçus dans un paysage réglementaire complexe et les limitations technologiques peuvent tous contribuer à réduire le partage des données. Les travaux en cours, comme la modernisation de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, contribuent à garantir que le cadre réglementaire du GC reste en phase avec l'évolution du paysage numérique et des données et peuvent aider à résoudre certains problèmes, mais cela ne résoudra pas toutes les questions complexes auxquelles la fonction publique est confrontée.

**La fonction publique identifiera et relèvera les défis liés au partage des données, tant à l'interne du GC qu'à l'externe, avec les partenaires clés.**

- a. Le BCP et le SCT coordonneront les ministères dans le cadre d'un examen des défis réels et perçus en matière de partage des données, y compris les frictions dans la législation existante, en utilisant des cas d'utilisation concrets menant à des recommandations (*processus et outils*).
- b. Le BCP, le SCT et les ministères travailleront avec des partenaires pour étudier les possibilités d'améliorer le flux de données avec les provinces et les territoires, notamment pour permettre une

- prestation de services centrée sur le client (*gouvernance*).
- c. Le BCP et le SCT étudieront les possibilités pour les régulateurs fédéraux de définir les attentes en matière d'intendance et de partage des données entre les partenaires de la prestation de services (*gouvernance*).
  - d. Le SCT travaillera avec des partenaires pour promouvoir la normalisation des données afin d'appuyer la portabilité et l'interopérabilité des données à l'échelle d'un écosystème de justificatifs numériques (*gouvernance/processus et outils*).
  - e. SPC mettra à l'essai des solutions de stockage de données et de collaboration pour les données non classifiées qui répondent aux besoins des chercheurs scientifiques et constituent une première étape vers l'exploration et la validation des exigences en matière d'infrastructure pour permettre un meilleur partage des données entre les ministères (*processus et outils*).

### **3.3 Définir des attentes claires en matière d'intendance responsable, transparente et éthique des données afin de maintenir la confiance.**

Maintenir et renforcer la confiance du public reste une priorité pour le gouvernement alors qu'il fait évoluer ses méthodologies de collecte, d'utilisation et de partage d'un volume croissant de données. La fonction publique doit être claire et transparente, communiquer de manière proactive, s'adresser à divers publics et fournir des informations sur la manière dont les données sont utilisées, collectées, stockées et protégées.

La fonction publique doit également veiller à ce que ses pratiques protègent les données de manière éthique, respectent la diversité et l'inclusion et cherchent à minimiser les préjugés. Il s'agit notamment d'identifier quand les données sont dérivées de renseignements personnels ou consistent en de telles informations, et de les protéger conformément à la politique et à la législation.

Pour protéger les données, la fonction publique doit également appliquer des classifications de sécurité cohérentes et appropriées et planifier la gestion de la continuité des activités. En outre, la fonction publique doit continuellement rechercher des occasions de maximiser l'ouverture et la transparence par défaut et d'améliorer la valeur publique par la publication de données ouvertes, lorsque cela est possible.

### **La fonction publique mettra en place les garanties nécessaires pour assurer une intendance éthique des données.**

- a. Le SCT et StatCan élaboreront un cadre fédéral pour transmettre les principes et les pratiques exemplaires sur l'intendance et l'utilisation éthiques des données (*gouvernance*).
- b. Le SCT élaborera des orientations qui intègrent les exigences en matière de protection de la vie privée et de sécurité dans l'élaboration et la modernisation des programmes, des activités et des initiatives afin de répondre aux nouveaux besoins en matière de données et à l'évolution des pratiques dans ce domaine (*gouvernance*).
- c. Le SCT définira les attentes et fournira des orientations et des normes de service pour améliorer la transparence des pratiques en matière de données et l'adoption des principes d'ouverture dès la conception (*Gouvernance*).

### **3.4 Promouvoir une approche pangouvernementale à la gestion et au partage des données autochtones.**

- a. SAC, en collaboration avec des partenaires autochtones, élaborera, et le SCT intégrera dans les politiques, des protocoles et des orientations pour l'identification, le partage, la gestion et la gouvernance des données autochtones afin d'appuyer l'autodétermination et la souveraineté des données (*gouvernance/processus et outils*).
- b. SAC, en collaboration avec des partenaires autochtones, établira des lignes directrices sur les possibilités de formation mettant l'accent sur la formation dirigée par les Autochtones en ce qui concerne la souveraineté des données autochtones (*processus et outils*).

## **Mission 4 : Habilitier la fonction publique**

Qu'il s'agisse de fournir des tableaux de bord utilisant les données du recensement pour aider les gens à prendre des décisions importantes, d'identifier les ravageurs envahissants susceptibles d'avoir une incidence sur les cultures, de sécuriser les données et de protéger les renseignements personnels confiés par les personnes et les organisations au Canada, ou encore d'établir des rapports sur les flux de personnes et de marchandises à travers les frontières du Canada, le gouvernement s'appuie sur une fonction publique diversifiée, dotée des talents et des outils adéquats. La fonction publique doit s'adapter en permanence pour répondre à un besoin croissant en compétences, en capacités et en outils modernes en matière de données. Il existe trois domaines d'action pour habilitier la fonction publique.

### **4.1 Promouvoir et améliorer les carrières liées aux données dans la fonction publique.**

Dans la société actuelle axée sur les données, il y a une forte demande de talents en matière de données pour permettre à la fonction publique d'exploiter et de protéger les données afin d'améliorer les résultats pour les personnes qu'elle sert. Afin d'appuyer les efforts de recrutement externe, la fonction publique doit améliorer la façon dont elle communique les possibilités et les avantages uniques du travail dans le secteur public pour influencer la vie des Canadiens. Sur le plan interne, des mesures doivent être prises pour investir davantage dans le perfectionnement des fonctionnaires existants et dans l'épanouissement des talents en matière de données. À mesure que les services fondés sur les données deviennent la norme, les talents doivent également refléter la diversité des populations et des collectivités desservies par le GC.

#### **Exploiter les talents pour servir les Canadiens à l'ère numérique**

La plateforme Talents numériques du GC est une nouvelle méthode de recrutement qui peut aider la fonction publique à trouver les talents numériques nécessaires pour fournir des services et des programmes. La plateforme permet de partager les talents disponibles au sein du GC et d'accélérer les processus en rationalisant les applications. Elle aide également les gestionnaires à recruter des talents numériques en les jumelant avec des candidats issus de différents bassins. Le lancement d'autres campagnes de recrutement se fera progressivement, à mesure que le processus continuera d'évoluer sur la base de rétroaction en temps réel. De même, le développement de la plateforme se poursuit avec l'ajout de nouvelles fonctionnalités et d'améliorations au cours de l'année à venir.

**La fonction publique développera des outils pour faciliter le recrutement et le maintien en poste des talents en matière de données, et communiquera clairement les parcours de carrière et les occasions d'emploi disponibles au sein de la fonction publique.**

### **Améliorer et innover en permanence pour renforcer la fonction publique**

La Communauté des données du gouvernement du Canada (CDGC) a créé de nombreuses nouvelles occasions pour les praticiens des données fédérales de tous niveaux de se connecter, d'apprendre, d'échanger les pratiques exemplaires et d'améliorer l'utilisation, les normes et la gouvernance des données. Lancée en 2021, la CDGC est hébergée à l'École de la fonction publique du Canada avec le soutien de plus de 20 ministères. Les activités comprennent la publication d'un bulletin d'information mensuel, le recensement des entités de l'écosystème de données du GC et l'organisation conjointe d'événements comme la Conférence sur les données du GC et la série sur la gouvernance et la normalisation des données, qui ont chacune attiré plus de 7 000 participants. L'innovation en matière de culture des données est également rendue possible par la mobilisation de la collectivité dans des projets de co-création comme l'élaboration d'un cadre de compétences en matière de données pour le GC et la conception de solutions centrées sur l'humain pour répondre aux besoins en matière de talents dans le domaine des données.

- a. Le SCT développera une approche d'« image de marque » pour améliorer la perception et l'attrait des carrières dans le domaine des données de la fonction publique en démontrant les occasions uniques de faire une différence (*talent*).
- b. Le SCT mènera une campagne de communication visant à promouvoir diverses carrières en données dans la fonction publique, en offrant des possibilités à l'échelle du GC lorsque cela est possible (*talent*).
- c. Le BCP et le SCT étudieront les programmes de recrutement et de promotion existants et s'engageront auprès des autorités compétentes pour créer des occasions d'emploi précises en matière de données et pour embaucher et conserver des talents diversifiés dans le domaine des données (*talent*).
- d. Le SCT fournira des orientations aux gestionnaires et aux équipes des RH pour aborder les pratiques, les politiques et les processus de RH à l'échelle du gouvernement qui peuvent être disponibles et utilisés à l'échelle du GC afin de clarifier les divers rôles existants et émergents en matière de données à différents niveaux au sein des structures d'équipe, y compris les approches communes en matière de descriptions de poste et de modèles opérationnels (*processus et outils*).

#### **4.2 Fournir des occasions d'améliorer les compétences en matière de données de tous les fonctionnaires.**

L'idée selon laquelle l'alphabétisation des données et les compétences en la matière sont principalement le domaine des spécialistes des données évolue – on se rend compte qu'elles sont pertinentes pour tous les fonctionnaires. Alors que les produits de l'alphabétisation des données et le renforcement des compétences de la main-d'œuvre ont progressé ces dernières années, la fonction publique a l'occasion de s'appuyer sur ce travail et de l'enraciner plus profondément.



**La fonction publique élargira les possibilités d'amélioration des compétences en matière de données en mettant les orientations nécessaires à la disposition des fonctionnaires, des gestionnaires et des équipes des ressources humaines.**

- a. Le SCT élaborera des orientations et des outils pour aider les responsables et les équipes de l'ensemble de la fonction publique à évaluer les besoins en compétences en matière de données (*processus et outils*).
- b. Le SCT fournira des orientations aux ministères pour qu'ils intègrent les données dans leurs plans de formation en RH (*processus et outils*).
- c. L'ÉFPC et StatCan étudieront les possibilités d'officialiser le perfectionnement et la reconversion des compétences couvrant un large éventail de besoins en matière de compétences en données (*talent*).

**4.3 Veiller à ce que les fonctionnaires disposent des outils appropriés afin d'appuyer leur travail.**

Les fonctionnaires sont confrontés à des difficultés constantes pour accéder aux outils nécessaires à l'accomplissement de leur travail et à une mise en œuvre incohérente des règles au sein des organisations. Ces défis vont de l'accès à une puissance de calcul et à un stockage suffisants, à l'acquisition de logiciels prêts à l'emploi, en passant par l'accès total, la maintenance et l'utilisation d'outils logiciels à code source ouvert. Bien que la sécurité ne soit pas négociable, l'approche actuelle crée une duplication importante des efforts au sein des organisations. Ces organisations mettent à l'essai de nouvelles approches pour améliorer leur efficacité.

**Partage d'informations pour créer des gains d'efficacité**

Afin d'améliorer l'efficacité et de réduire les efforts redondants au sein du gouvernement, l'équipe de stratégie de la TI d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) a créé un référentiel central de documents d'évaluation de logiciels. Les ministères doivent procéder à des évaluations de la sécurité, de l'accessibilité, de la protection de la vie privée et de l'architecture avant d'utiliser de nouveaux logiciels. Cela signifie souvent que le même logiciel est évalué par différentes organisations. Lancé en tant que projet-pilote sur la plateforme de collaboration interne GCÉchange, le référentiel compte déjà plus de 100 évaluations auxquelles tous les ministères du GC peuvent accéder à titre d'information, comme point de départ de leurs propres processus.

**La fonction publique mettra à disposition l'infrastructure et les outils nécessaires pour équiper les fonctionnaires afin qu'ils puissent travailler de manière efficace et moderne sur les données.**

- a. Les ministères mettront en œuvre les orientations publiées par le SCT sur les boîtes à outils logicielles de base, les approches à code source ouvert et les référentiels qui devraient être mis à la disposition de tous ceux qui en ont besoin (*processus et outils*).
- b. Le SCT fournira des conseils sur la planification des programmes de données, y compris la puissance de calcul, les environnements Protégé B et le matériel (*processus et outils*).
- c. L'ÉFPC coordonnera un lieu commun où les ministères pourront partager des informations sur les boîtes à outils qu'ils ont développées (*processus et outils*).

# Annexes

► Dans cette section

Stratégie relative aux données de 2023-2026

## Annexe 1 – Les missions en un coup d’œil

### Mission 1 : Données dès la conception en un coup d’œil

	Gouvernance	Processus et outils	Talent
<b>1.1 Clarifier les responsabilités liées au leadership en matière de données au sein des organisations du gouvernement du Canada et entre elles.</b>	<p>a) Le SCT élaborera des orientations sur les rôles et les responsabilités des cadres ayant des responsabilités en matière de données.</p> <p>b) Le SCT entreprendra un examen des responsabilités en matière de données dans l’ensemble des politiques du Conseil du Trésor.</p> <p>c) Le SCT précisera les rôles et les responsabilités, ainsi que les liens entre les organismes et les activités existants en matière de données.</p>	s.o.	s.o.
<b>1.2 Intégrer la planification des activités liées aux données dans l’élaboration, la prestation, le suivi et l’évaluation des politiques, des programmes et des services.</b>	<p>a) Les organismes centraux fourniront des orientations aux décideurs sur la comptabilisation, la planification et l’affectation des données tout au long du cycle de vie d’une initiative, depuis la conception des programmes, des services et des politiques jusqu’à la prestation et la fin de vie.</p>	<p>c) Les ministères mettront en œuvre des cadres et des processus afin de veiller à ce que les données soient prises en compte dès le début des initiatives.</p>	<p>b) Le SCT coordonnera l’élaboration d’une formation visant à sensibiliser et à familiariser les équipes responsables de l’élaboration et de la prestation de politiques, de programmes ou de services à la planification des données dès le début des initiatives.</p>

<p><b>1.3 Définir clairement les attentes de la part des organismes centraux en ce qui concerne l'allocation appropriée des ressources pour les besoins et les opérations en données dans le cadre de l'élaboration des programmes, des politiques et des services.</b></p>	<p>s.o.</p>	<p>a) Les organismes centraux renforceront la fonction de remise en question liée aux données et demanderont aux ministères de mieux prendre en compte les données dans les mémoires au Cabinet et les présentations au Conseil du Trésor.</p> <p>b) Les organismes centraux fourniront des orientations sur le renforcement de la prise en compte des données, telles que l'identification des activités liées aux données qui sont nécessaires tout au long du cycle de vie d'une initiative, afin d'éclairer l'allocation appropriée des ressources.</p> <p>c) Les ministères mettront en place un cadre pour la prise en compte proactive des activités liées aux données dans les mémoires au Cabinet et les présentations au Conseil du Trésor, en fonction des orientations fournies.</p>	<p>s.o.</p>
---	-------------	--	-------------

**Mission 2 : Données pour la prise de décisions en un coup d'œil**

	<p><b>Gouvernance</b></p>	<p><b>Processus et outils</b></p>	<p><b>Talent</b></p>
--	---------------------------	-----------------------------------	----------------------

<p><b>2.1 Établir un modèle d'intendance des données pour la gestion des données et des normes à l'échelle du gouvernement fédéral.</b></p>	<p>a) Le SCT élaborera et collaborera avec les ministères pour mettre en œuvre un protocole identifiant et désignant les responsables des données de domaine à l'échelle de la fonction publique, avec des responsabilités claires en matière d'approbation et d'intendance.</p> <p>b) Le SCT coordonnera avec les ministères la mise à l'essai des modèles d'intendance avec des cas d'utilisation concrets, et explorera la mise en œuvre d'approches communes aux données dans les domaines opérationnels internes.</p> <p>c) Le SCT, avec le soutien des SAC, fera progresser l'élaboration de normes gouvernementales sur l'interopérabilité des données qui permettront aux peuples autochtones de récupérer leurs noms traditionnels, conformément à l'appel à l'action n° 17 de la Commission de vérité et réconciliation.</p>	<p>s.o.</p>	<p>s.o.</p>
---	--	-------------	-------------

<p><b>2.2 Définir les attentes et mettre en œuvre des pratiques communes.</b></p>	<p>b) Le SCT définira les attentes et collaborera avec StatCan et d'autres pour permettre la découverte, l'intégration et la réutilisation des données en examinant et en élaborant des instruments de politiques en matière de gestion de l'information et de données comme la norme du Conseil du Trésor sur les métadonnées, en élaborant un outil d'évaluation des principes FAIR (faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables) et en fournissant des orientations sur l'évaluation des données existantes en vue de leur réutilisation (*processus et outils également).</p> <p>c) Le SCT et StatCan officialiseront et travailleront avec les ministères sur les orientations visant à appuyer la mise en œuvre du cadre de la qualité des données du GC récemment élaboré.</p>	<p>a) Le SCT définira les attentes et travaillera avec StatCan et d'autres pour permettre l'utilisation de normes communes par l'entremise de l'élaboration d'une liste évolutive de normes pour l'adoption à l'échelle du GC et la mise à l'échelle des données de référence en tant que service de StatCan (*gouvernance également).</p> <p>d) Les ministères amélioreront les pratiques d'intendance et de réutilisation des données, notamment en adoptant des normes et des cadres communs et en s'appuyant sur des orientations.</p>	<p>s.o.</p>
---	---	--	-------------

<p><b>2.3 Transformer les données en informations.</b></p>	<p>s.o.</p>	<p>b) Le SCT réunira les ministères pour étudier l'extension de solutions telles que les carrefours de données qui mettent à disposition des données intégrées de haute qualité pour l'exploration, l'utilisation et la prise de décisions.</p> <p>c) StatCan élaborera des lignes directrices sur la création de carrefours de données qui évolueront vers des orientations plus formelles dans l'ensemble des politiques du Conseil du Trésor.</p>	<p>a) Le BCP et le SCT collaboreront avec les ministères pour renforcer la connaissance des données en élaborant des orientations sur la manière d'intégrer les données dans les séances d'information pour les cadres supérieurs pour une prise de décisions efficace.</p>
--	-------------	--	---

**Mission 3 : Permettre la prestation de services basés sur les données en un coup d'œil**

	<p><b>Gouvernance</b></p>	<p><b>Processus et outils</b></p>	<p><b>Talent</b></p>
--	---------------------------	-----------------------------------	----------------------

<p><b>3.1 Favoriser la conception des services, les améliorations itératives des services, l'amélioration de l'expérience utilisateur et de meilleurs résultats grâce à des flux de données efficaces.</b></p>	<p>s.o.</p>	<p>b) Le SCT définira les attentes et les ministères veilleront à ce que les données soient adéquatement désagrégées, afin de permettre une meilleure compréhension des clients pour améliorer et adapter les services, les politiques et les programmes en veillant à ce qu'ils répondent à leurs besoins tout en respectant la qualité, la vie privée et la confidentialité.</p> <p>c) Le SCT définira les attentes et les ministères mettront en œuvre des flux de données qui informent de manière proactive la gestion du rendement des services en s'appuyant sur la rétroaction des utilisateurs, le suivi opérationnel et les données visant l'établissement de rapports.</p> <p>d) Le SCT travaillera avec les ministères pour identifier les pratiques exemplaires et les solutions techniques et infrastructures communes qui peuvent permettre un accès et un échange sécurisés des données.</p>	<p>a) Les ministères veilleront à ce qu'ils disposent des capacités en données et en analyse appropriées afin d'appuyer l'amélioration des services, y compris la gestion du rendement des services et la communication des résultats.</p>
--	-------------	--	--

<p><b>3.2 Donner la priorité à un flux de données ouvert et responsable afin d'améliorer les services aux Canadiens.</b></p>	<p>b) Le BCP, le SCT et les ministères travailleront avec des partenaires pour étudier les possibilités d'améliorer le flux de données avec les provinces et les territoires, notamment pour permettre une prestation de services centrée sur le client.</p> <p>c) Le BCP et le SCT étudieront les possibilités pour les régulateurs fédéraux de définir les attentes en matière d'intendance et de partage des données entre les partenaires de la prestation de services.</p>	<p>a) Le BCP et le SCT coordonneront les ministères dans le cadre d'un examen des défis réels et perçus en matière de partage des données, y compris les frictions dans la législation existante, en utilisant des cas d'utilisation concrets menant à des recommandations.</p> <p>d) Le SCT travaillera avec des partenaires pour promouvoir la normalisation des données afin d'appuyer la portabilité et l'interopérabilité des données à l'échelle d'un écosystème de justificatifs numériques (*gouvernance également).</p> <p>e) SPC mettra à l'essai des solutions de stockage de données et de collaboration pour les données non classifiées qui répondent aux besoins des chercheurs scientifiques et constituent une première étape vers l'exploration et la validation des exigences en matière d'infrastructure pour permettre un meilleur partage des données entre les ministères.</p>	<p>s.o.</p>
--	---	---	-------------



<p><b>3.3 Définir des attentes claires en matière d'intendance responsable, transparente et éthique des données afin de maintenir la confiance.</b></p>	<p>a) Le SCT et StatCan élaboreront un cadre fédéral pour transmettre les principes et les pratiques exemplaires sur l'intendance et l'utilisation éthiques des données.</p> <p>b) Le SCT élaborera des orientations qui intègrent les exigences en matière de protection de la vie privée et de sécurité dans l'élaboration et la modernisation des programmes, des activités et des initiatives afin de répondre aux nouveaux besoins en matière de données et à l'évolution des pratiques dans ce domaine.</p> <p>c) Le SCT définira les attentes et fournira des orientations et des normes de service pour améliorer la transparence des pratiques en matière de données et l'adoption des principes d'ouverture dès la conception.</p>	<p>S.O.</p>	<p>S.O.</p>
---	--	-------------	-------------

<p><b>3.4 Promouvoir une approche pangouvernementale à la gestion et au partage des données autochtones.</b></p>	<p>a) SAC, en collaboration avec des partenaires autochtones, élaborera, et le SCT intégrera dans les politiques, des protocoles et des orientations pour l'identification, le partage, la gestion et la gouvernance des données autochtones afin d'appuyer l'autodétermination et la souveraineté des données (*processus et outils également).</p>	<p>b) SAC, en collaboration avec des partenaires autochtones, établira des lignes directrices sur les possibilités de formation mettant l'accent sur la formation dirigée par les Autochtones en ce qui concerne la souveraineté des données autochtones.</p>	<p>s.o.</p>
--	--	---	-------------

**Mission 4 : Habilitier la fonction publique en un coup d'œil**

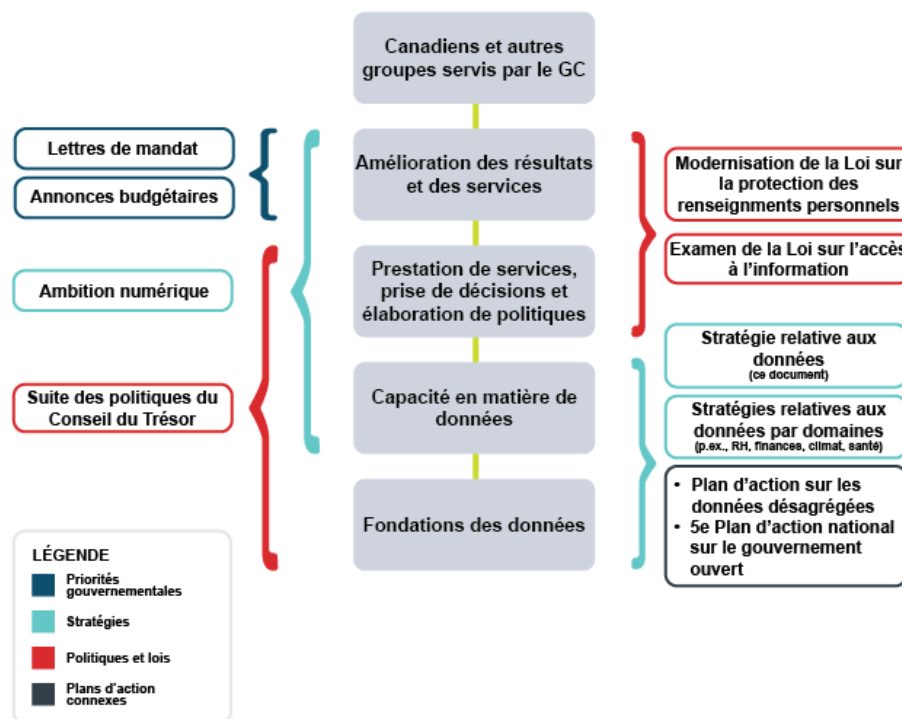
	<p><b>Gouvernance</b></p>	<p><b>Processus et outils</b></p>	<p><b>Talent</b></p>
--	---------------------------	-----------------------------------	----------------------

<p><b>4.1 Promouvoir et améliorer les carrières liées aux données dans la fonction publique.</b></p>	<p>s.o.</p>	<p>d) Le SCT fournira des orientations aux gestionnaires et aux équipes des RH pour aborder les pratiques, les politiques et les processus de RH à l'échelle du gouvernement qui peuvent être disponibles et utilisés à l'échelle du GC afin de clarifier la variété des rôles existants et émergents en matière de données à différents niveaux au sein des structures d'équipe, y compris les approches communes en matière de descriptions de poste et de modèles opérationnels.</p>	<p>a) Le SCT développera une approche d'« image de marque » pour améliorer la perception et l'attrait des carrières dans le domaine des données de la fonction publique en démontrant les occasions uniques de faire une différence.</p> <p>b) Le SCT mènera une campagne de communication visant à promouvoir diverses carrières en données dans la fonction publique, en offrant des possibilités à l'échelle du GC lorsque cela est possible.</p> <p>c) Le BCP et le SCT étudieront les programmes de recrutement et de promotion existants et s'engageront auprès des autorités compétentes pour créer des occasions d'emploi précises en matière de données et pour embaucher et conserver des talents diversifiés dans le domaine des données.</p>
<p><b>4.2 Fournir des occasions d'améliorer les compétences en matière de données de tous les fonctionnaires.</b></p>	<p>s.o.</p>	<p>a) Le SCT élaborera des orientations et des outils pour aider les responsables et les équipes de l'ensemble de la fonction publique à évaluer les besoins en compétences en matière de données.</p> <p>b) Le SCT fournira des orientations aux ministères pour qu'ils intègrent les données dans leurs plans de formation en RH.</p>	<p>c) L'ÉFPC et StatCan étudieront les possibilités d'officialiser le perfectionnement et la reconversion des compétences couvrant un large éventail de besoins en matière de compétences en données.</p>

<p><b>4.3 Veiller à ce que les fonctionnaires disposent des outils appropriés afin d'appuyer leur travail.</b></p>	<p>s.o.</p>	<p>a) Les ministères mettront en œuvre les orientations publiées par le SCT sur les boîtes à outils logicielles de base, les approches à code source ouvert et les référentiels qui devraient être mis à la disposition de tous ceux qui en ont besoin.</p> <p>b) Le SCT fournira des conseils sur la planification des programmes de données, y compris la puissance de calcul, les environnements Protégé B et le matériel.</p> <p>c) L'ÉFPC coordonnera un lieu commun où les ministères pourront partager des informations sur les boîtes à outils qu'ils ont développées.</p>	<p>s.o.</p>
--	-------------	--	-------------

## Annexe 2 – Initiatives prévues et en cours du gouvernement du Canada

Figure 2 : Schéma des relations entre certaines initiatives planifiées et en cours



Voici un échantillon d'initiatives prévues ou en cours en rapport avec le renouvellement de la Stratégie relative aux données. Il existe également des exemples de stratégies particulières à un domaine ([GCwiki](#)) :

Examen de l'accès à l'information – Lancé en juin 2020, l'examen de l'accès à l'information vise à garantir que le régime d'accès à l'information continue de fournir aux Canadiens des informations ouvertes, accessibles et dignes de confiance à l'ère numérique.

Ambition numérique du Canada 2022 – Un plan à l'échelle du gouvernement qui fournit une vision stratégique claire et à long terme pour le GC afin de faire progresser la prestation de services numériques, la cybersécurité, le recrutement de talents et la protection de la vie privée. Le plan s'appuie sur la Stratégie du gouvernement numérique et s'harmonise avec elle.

Normes relatives au numérique du gouvernement du Canada : Directives – Constituent le fondement de l'évolution du gouvernement vers plus d'agilité, d'ouverture et d'orientation vers l'utilisateur. Les normes relatives au numérique guident les équipes dans la conception de services numériques de manière à servir au mieux les Canadiens. Ces normes relatives au numérique ont été élaborées en collaboration avec le public et les principaux groupes d'intervenants. Ce sont des normes vivantes et elles continueront à évoluer au fil du temps, à mesure que les complexités liées à leur mise en pratique seront mieux comprises.

Plan d'action national pour un gouvernement ouvert – Le 5<sup>e</sup> plan d'action est le résultat d'une vaste consultation publique et d'un processus de co-création avec le public. Il se compose de cinq thèmes (changements climatiques et croissance durable; démocratie et espace civique; transparence fiscale, financière et des entreprises; justice; et données ouvertes aux fins des résultats) et d'engagements connexes visant à rendre le gouvernement plus transparent et plus responsable.

Politique sur les résultats – La Politique sur les résultats définit les exigences fondamentales de la responsabilité des ministères fédéraux canadiens en matière d'information sur le rendement et d'évaluation, tout en soulignant l'importance des résultats dans la gestion et la prise de décisions en matière de dépenses, ainsi que dans la communication d'informations au public.

Politique sur les services et le numérique – Un ensemble intégré de règles qui fournit des exigences sur la façon dont les organisations fédérales gèrent la prestation de services, l'information et les données, la technologie de l'information et la cybersécurité à l'ère numérique.

Modernisation de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* du Canada – La *Loi sur la protection des renseignements personnels* est axée sur la protection des renseignements personnels détenus par le gouvernement fédéral. Le ministère de la Justice du Canada procède actuellement à une révision de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* afin de veiller à ce qu'elle reste en phase avec les évolutions sociétales et technologiques.

Plan d'action sur les données désagrégées – Élaboré par StatCan, ce Plan d'action conduira à la production d'informations statistiques détaillées pour mettre en évidence les expériences de groupes de population précis afin de permettre la mise en place de programmes et de services plus équitables.

### **Annexe 3 – Faits marquants dans d'autres administrations**

Voici des exemples de travaux menés dans d'autres administrations.

Dans la première Stratégie relative aux données (en anglais seulement) nationale australienne, le gouvernement a souligné la nécessité de maximiser la valeur publique des données, en s'appuyant sur des pratiques exemplaires sur la gestion et l'intendance des données. L'accès aux bonnes données et analyses permet de fournir des services efficaces aux citoyens. Un exemple tiré de la Stratégie a montré que le partage de données en temps réel entre les administrations a permis aux gouvernements de réagir rapidement aux catastrophes naturelles et de miser les efforts de rétablissement sur les zones les plus touchées. Les enseignements précieux tirés de ces expériences peuvent renforcer la capacité du gouvernement à se préparer aux crises futures.

La Nouvelle-Zélande a fait du respect de Te Tiriti un élément central de la Stratégie et de la feuille de route du gouvernement en matière de données (en anglais seulement). L'importance d'un partenariat et d'une collaboration authentiques avec les Iwis et les Maoris est soulignée dans la Stratégie, étayée par des résultats dans les domaines d'intervention. Par exemple, le domaine d'intervention Leadership prévoit que la gouvernance des données maories soit intégrée dans le système de données et comprend des initiatives telles que la finalisation et la mise en œuvre d'un modèle de gouvernance des données maories et l'élaboration d'orientations sur les perspectives Te Ao Māori en matière de stockage dans le nuage.

À l'instar de l'action de la Stratégie visant à accorder la priorité à un flux de données ouvert et responsable par l'entremise d'un écosystème de justificatifs numériques, la Stratégie ontarienne pour le numérique et les données introduit un programme d'identité numérique afin d'appuyer les services centrés sur l'utilisateur. La carte d'identité numérique est destinée à faciliter l'accès des Ontariens aux services en ligne ou en personne (p. ex., le renouvellement d'un permis de conduire ou l'obtention d'un permis d'exploitation) sans qu'ils aient à échanger de documents physiques.

Un thème commun à plusieurs stratégies est l'importance de promouvoir les compétences en matière de données dans le secteur public. La Stratégie fédérale des États-Unis en matière de données (en anglais seulement), par exemple, appuie cette priorité par l'entremise d'initiatives, notamment en investissant dans la formation, les outils et les groupes de travail, et en explorant des initiatives de recrutement conjointes avec le service numérique américain pour améliorer l'accès aux talents en matière de données. Un catalogue de compétences en matière de données a été créé avec un vocabulaire commun des rôles et des compétences en matière de données dans l'écosystème des données fédérales. Cet outil a aidé les organismes à développer des programmes de formation et des compétences pour gérer les données comme un atout stratégique.

### **Annexe 4 – Glossaire**

Un glossaire visant à promouvoir une compréhension commune des termes utilisés dans la Stratégie est affiché sur GCwiki à des fins de collaboration et de partage des connaissances.

**Date de modification :**

2023-04-19